

**COMPTE-RENDU POUR 1901**

---

DÉPARTEMENT

DL

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

E I

**DES CULTES**



LAUSANNE

IMPRIMERIE ADRIEN BORGEAUD

—  
1902

## DEUXIÈME PARTIE

## INSTRUCTION SUPÉRIEURE

## UNIVERSITÉ

L'année universitaire 1900-1901 a vu le nombre des étudiants et auditeurs s'élever à des chiffres qui n'avaient point été atteints auparavant. Pendant le semestre d'hiver 1900-1901, 711 personnes (583 étudiants et 128 auditeurs), pendant le semestre d'été 1901, 692 personnes (618 étudiants et 74 auditeurs) ont suivi les cours de l'Université. Les auditeurs des cours publics ne sont pas compris dans ces chiffres.

La mort nous a enlevé deux hommes également dévoués à la cause de l'enseignement supérieur, M. Jules Duperrex, professeur honoraire, qui occupa pendant 46 ans la chaire d'histoire à l'Académie et à l'Université, et M. Henri Paschoud, professeur de théologie pratique. En outre, nous avons perdu, par démission, M. Georges Favéy, professeur de droit pénal, élu juge fédéral, et M. Jules Gaudard, professeur de construction, qui, après une longue et utile carrière, a cru le moment venu de

prendre sa retraite. MM. Favey et Gaudard emportent les regrets unanimes de leurs collègues. Le Conseil d'Etat les a nommés professeurs honoraires. M. Favey a bien voulu continuer à donner un cours à la Faculté de droit.

Comme l'an dernier, l'Université a reçu plusieurs legs. Notre généreux concitoyen, M. Charles Bessières, a laissé par testament fr. 10,000 au Fonds universitaire et 10,000 francs au Fonds de bienfaisance de la Polyclinique. M. Charles Pasche, pasteur émérite, ancien président du Tribunal d'Oron, a légué fr. 1000 au Fonds universitaire en souvenir de ses études.

Des démarches ont été faites auprès des Universités allemandes en vue d'obtenir qu'elles considèrent les semestres passés à Lausanne dans les Facultés des lettres et des sciences comme équivalents à ceux passés en Allemagne et qu'elles les comptent pour l'admission aux examens. Un grand nombre d'entre elles ont répondu affirmativement. Quelques-unes ont refusé de s'engager, mais ont déclaré qu'elles examineraient les cas particuliers dans un esprit bienveillant.

L'Université a reçu de nombreuses invitations de l'étranger : de l'Université de Czernowitz, à l'occasion du premier jubilé de sa fondation ; de l'Université de Turin, pour les fêtes du centenaire de Gioberti. La Yale University de Newhaven (Connecticut U. S. A.) aurait désiré voir un professeur lausannois figurer à la célébration de son 200<sup>e</sup> anniversaire. L'Université a cru devoir décliner ces offres engageantes. En revanche, M. le professeur Rossier a été délégué à Glasgow, dont l'Université célébrait son 450<sup>e</sup> anniversaire, et M. le professeur Emery, à Montauban, dont la Faculté de théologie, avec laquelle l'Académie de Lausanne a entretenu de nombreuses et cordiales relations, fêtait son troisième centenaire.

L'Université a participé à l'Exposition cantonale de Vevey par l'envoi de divers graphiques et de travaux de professeurs et d'étudiants. Elle a fait imprimer à cette occasion des tableaux indiquant la répartition de l'enseignement et les titulaires des diverses chaires, à l'Académie et à l'Université, de 1878 à 1901. Ces tableaux font suite à ceux qui ont été établis par M. le professeur Vuilleumier pour la période de 1537 à 1878.

Des mesures importantes ont été prises en faveur des étudiants. Il a été institué, à partir du 15 octobre 1901, une caisse spéciale, dite « caisse universitaire des assurances et de la salle de lecture », alimentée par une contribution obligatoire de cinq francs, payée chaque semestre par tous les étudiants. Le paiement de cette cotisation assure à tout étudiant malade le traitement gratuit à l'Hôpital cantonal. La caisse universitaire des assurances paie pour lui à l'administration de l'Hôpital la somme de deux francs par jour. Si l'étudiant préfère se faire soigner à domicile, la dite caisse l'indemniserait de ses frais, jusqu'à concurrence de deux francs par jour. En outre, une salle de lecture, installée dans l'ancien bâtiment de l'Ecole normale et contenant une soixantaine de journaux et de revues, a été mise à la disposition des étudiants, qui, dès le début, en ont largement profité. Le mobilier de cette salle a été gracieusement offert à l'Université par la Société académique. Enfin les étudiants en médecine et les étudiants en sciences ont été mis au bénéfice d'une assurance contre les accidents contractée en leur faveur par la caisse universitaire auprès de la société dite « Assurance mutuelle vaudoise contre les accidents ». Il s'agit des accidents professionnels qui pourraient atteindre ces étudiants ou de ceux qui pourraient les frapper au cours d'excursions (botaniques, géologiques, etc.

dirigées par des professeurs. L'indemnité qui peut leur être allouée peut s'élever jusqu'à 10,000 fr., en cas d'invalidité permanente totale.

Il peut paraître, à première vue, peu équitable de ne pas exiger des étudiants en médecine et en sciences, qui, seuls, sont mis au bénéfice de l'assurance-accidents, une somme supérieure à celle que paient leurs camarades des autres facultés. En fait, la compensation s'établit tout naturellement. Les étudiants en médecine et en sciences ne profitent que fort peu de la salle de lecture. Retenus pendant la journée dans leurs cliniques, leurs amphithéâtres, leurs laboratoires ou leurs salles de dessin, ils ne sont guère libres que le soir. Il est donc juste qu'ils jouissent d'autres avantages.

L'Université s'était préoccupée, à diverses reprises, de la négligence apportée par nombre d'étudiants à acquitter leurs finances d'études. Il a paru nécessaire de modifier l'art. 35 du Règlement général, de manière à donner au Recteur le droit d'exclure des cours, jusqu'à la fin du semestre, tout étudiant qui n'aurait pas payé dans les délais fixés. Cette disposition, appliquée pour la première fois dans le cours du semestre d'hiver 1901-1902, a produit de bons résultats; elle en donnera de meilleurs encore lorsqu'elle sera mieux connue des intéressés.

*Corps enseignant.* — Au début du semestre d'hiver 1900-1901, le corps enseignant était composé de 27 professeurs ordinaires, 38 professeurs extraordinaires, 5 chargés de cours, 27 privat-docents et lecteurs.

MM. Emery et Millioud, précédemment professeurs extraordinaires, ont été nommés professeurs ordinaires au début du semestre d'hiver 1900-1901.

M. le professeur Ernest Combe, décédé au mois d'août

1900, a été remplacé provisoirement par MM. les professeurs Vuilleumier et Chapuis et par M. le ministre Narbel. Le Conseil d'Etat lui a donné comme successeur définitif M. Paul Chapuis, qui avait déjà occupé avec distinction, avant M. Combe, la chaire d'exégèse du Nouveau-Testament.

M. Dommer, ancien ingénieur aux Ateliers de construction de Vevey, a été nommé professeur extraordinaire de ponts et de constructions métalliques en remplacement de M. Schüle.

M. André Mercier, docteur en droit, a été nommé privat-docent à la Faculté de droit et a été chargé d'une partie de l'enseignement du droit pénal pour le semestre d'hiver 1901-1902. M. Niceforo a été agrégé comme privat-docent pour le même enseignement.

M. le ministre Narbel, qui donnait depuis longtemps un cours sur l'histoire des missions, a reçu le titre de privat-docent.

Le même titre a été conféré à M. Aug. Roud, pour l'enseignement de l'anatomie humaine; à M. Constant Dutoit, pour l'enseignement de la physique, et à M. Lutslawski pour l'enseignement de la philosophie de Mickiewicz.

M. le pasteur Chavan a été autorisé à donner un cours d'histoire ecclésiastique et M. Radiguet, élève diplômé de l'Ecole des langues orientales de Paris, ancien interprète en Chine, un cours de langue et de littérature chinoises.

### Statistique des étudiants, 1900-1901.

	FACULTÉ de THÉOLOGIE				FACULTÉ de DROIT				FACULTÉ de MÉDECINE				FACULTÉ des LETTRES				FACULTÉ DES SCIENCES											
	Hiver		Été		Hiver		Été		Hiver		Été		Hiver		Été		math. et nat.		pharmaceutiq.		techniques							
	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Hiver	Été	Hiver	Été	Hiver	Été						
Vaudois	21	—	20	—	29	12	29	9	44	—	39	—	24	27	19	7	8	1	7	1	1	—	1	—	60	—	44	—
Confédérés	4	—	3	—	19	3	16	2	43	4	29	2	11	9	7	8	13	2	15	2	4	—	5	—	21	—	16	—
Etrangers	1	—	1	—	59	3	143	6	96	1	102	4	25	61	38	26	32	5	35	7	7	—	7	—	61	—	42	—
<b>TOTAUX</b>	<b>26</b>	<b>—</b>	<b>24</b>	<b>—</b>	<b>107</b>	<b>18</b>	<b>188</b>	<b>17</b>	<b>183</b>	<b>5</b>	<b>170</b>	<b>6</b>	<b>60</b>	<b>97</b>	<b>64</b>	<b>41</b>	<b>53</b>	<b>8</b>	<b>57</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>—</b>	<b>13</b>	<b>—</b>	<b>142</b>	<b>—</b>	<b>102</b>	<b>—</b>

#### Récapitulation :

Etudiants au semestre d'hiver . . . . .	583	}	
Auditeurs           »           » . . . . .	128	}	total . . 711
Etudiants au semestre d'été . . . . .	618	}	
Auditeurs           »           » . . . . .	74	}	total . . 692

### Grades.

*Licenciés en théologie.* — Conféré à trois candidats : Louis Bieler, de Prêverenges ; Gustave Cotty, de Denens ; William Genton, de Chardonne.

*Docteurs en droit.* — Conféré à quatre candidats : Henri Cherix, de Bex ; Ernest Haller, d'Aarau ; Otto Kubli, de Nettstal (Glaris) ; Marius Lindenmeyer, de Chevroux.

*Licenciés en droit.* — Conféré à sept candidats : Maurice Barbey, de Valleyres-sous-Rances ; Henri Cherix, de Bex ; Guencoff, Georges, Bulgare ; Kiazim-Zia, Ottoman ; Marius Lindenmeyer, de Chevroux ; Alfred Melly, de Genève ; Boris Popoff, Bulgare.

*Docteurs en médecine.* — Conféré à vingt-deux candidats : Moïse Abesgaus, Russe ; M<sup>lle</sup> Catherine Archangelsky, Russe ; Henri Bellamy, Anglais ; Hadjik Boghosian, Arménien ; Henri Centurier, de Lausanne ; Constant Delachaux, de La Chaux-de-Fonds ; E.-H. Douty, Anglais ; M<sup>lle</sup> Rosa Einhorn, Russe ; Gaspard Fügli, de Richtersweil (Zurich) ; M<sup>lle</sup> Tatiana Gourian, Russe ; Haralamb Guentcheff, Bulgare ; M<sup>me</sup> Lydia Ikonnikoff, Russe ; Roberto Kolbe, de Buenos-Ayres ; Théodore Lang, de Offtringen (Argovie) ; Albert Meystre, de Thierrens ; M<sup>lle</sup> Catherine Mirzoïantz, Arménienne ; M<sup>me</sup> Marie Potapow-Pracaitis, Russe ; M<sup>me</sup> Razkazow, Sophie, Russe ; Georges Reutter, de Thièle (Neuchâtel) ; Léon Rosenbaum, Russe ; Félix Santschi, de Sigriswyl (Berne) ; Charles Wægeli, de La Chaux-de-Fonds.

*Docteurs ès lettres.* — Conféré à deux candidats : Ro-



bert Fath, de Motiers-Travers (Neuchâtel); Jean Skerlitch, Serbe.

*Licenciés ès lettres classiques.* — Conféré à six candidats : Arthur Freymond, de St-Cierges; Edmond Gilliard, de Fiez; Henri Marguerat, de Lutry; Samuel Poget, d'Agiez; Maurice Porta, de Lausanne; Edouard Truan, de Vallorbe.

*Licenciés ès lettres modernes.* — Conféré à cinq candidats : Frédéric Centurier, de Lausanne; René de Cérenville, de Paudex; Emile Kupfer, de Payerne; Auguste Piguet, du Chenit; M<sup>lle</sup> Mathilde Popesco, Roumaine.

*Docteurs ès sciences.* — Conféré à neuf candidats : Arthur Bonard, de Romainmôtier; Joseph Eichler, de Prague; Edouard Herzen, de Châtel sur Morat; Gabriel von Hirsch-Gereuth, Bavaois; Paul Mercanton, de Riex; Henri Muller, Badois; Georges Rössinger, de Couvet (Neuchâtel); Mieczylaw Silberstein, Polonais; Giuseppe Silva, Italien.

*Licenciés ès sciences pharmaceutiques.* — Conféré à cinq candidats : Ivan Baïtcheff; Constantin Boïtcheff; Casimir Janoff; Georges Stephanoff; Nicolas Touïkoff, tous Bulgares.

*Ingénieurs-constructeurs.* — Conféré à treize candidats : Jean Bolomey, de St-Légier; Cyrus Charton, de Bournens; Paul Corboz, d'Epesses; Alexandre Dimitroff, Bulgare; Léon Fonjallaz, d'Epesses; Louis Gorgerat, de Lausanne; Oscar Jomini, de Payerne; Karp Litowtschenko, Russe; Georges Mégroz, de Lutry; Max Wiesendanger, de Veltheim (Zurich); Osman-Noury, Otto-

man; Hubert Chappuis, de Rivaz; Paul Rychner, d'Aarau.

*Ingénieurs-mécaniciens.* — Conféré à trois candidats: Gaston de Conink, Français; Adolphe Rundzieher, Polonais; Max Thilo, Russe.

*Ingénieurs-électriciens.* — Conféré à huit candidats: Eugène Bechara, Ottoman; José de Barros, Portugais; Charles Dubois, du Locle: Philippe Gaillard, de Sergey; Robert Muller, de Linn (Argovie); Robert Piot, de Pailly; Florian Raoux, Français; Rodolphe Reiger, Hollandais.

*Ingénieur-chimiste.* — Conféré à un candidat: Rodolphe Mellet, de Lausanne.

### Thèses.

DOCTEURS EN DROIT. — MM. *Henri Cherix.* — De la remise de fermage, art. 308, code fédéral des obligations.

*Ernst Haller.* — Die rechtliche Stellung der Juden im Kanton Aargau.

*Otto Kubli.* — Die räumliche Kompetenzabgrenzung staatlicher Strafgewalt.

*Marius Lindenmeyer.* — Les fiançailles et les promesses de mariage dans le droit et la jurisprudence.

LICENCIÉS EN DROIT. — M. *Maurice Barbey.* — Contribution à l'histoire de la procédure civile vaudoise sous les régimes de Savoie et de Berne.

DOCTEURS EN MÉDECINE. — MM *Moise Abesgaus.* —

Zur Kenntniss der Ursachen und Formen der Unterschenkelbrüche.

M<sup>lle</sup> *Catherine Archangelskaia*. — Sur la transplantation musculo-tendineuse.

*Henry-F. Bellamy*. — Contribution a l'étude des tumeurs à myélopaxes des gaines tendineuses.

*Khatchig Boghossian*. — Contribution à l'étude des hémorragies intestinales dans la fièvre typhoïde.

*Henri Centurier*. — Vices cardiaques congénitaux. Contribution a l'étude de la maladie de Roger simple et combinée.

*Constant Delachaux*. — Contribution a l'étude de la valeur diagnostique des capsules glutoides.

*E.-H. Douty*. — Quecksilber bei Syphilis, seine Geschichte und Anwendung.

M<sup>lle</sup> *Rosa Einhorn*. — Beitrag zur Kenntniss der Unterschenkelfracturen.

*Gaspard Fugli*. — L'iodipine dans ses rapports avec la motilité stomacale.

M<sup>lle</sup> *Tatiana Gourian*. — Malformation congénitale de l'anus ; atrésie anale et abouchement du rectum à la vulve.

*Haralamb-D. Guentcheff*. — Etude sur les souris articulaires.

M<sup>me</sup> *Lydia Ikonnikoff-Goguelia*. Ophthalmoplégie extérieure double congénitale.

*Robert-S. Kolbe*. — Le cancer de l'estomac et son traitement chirurgical.

*Théodore Lang*. — Beitrag zur Kenntniss und Behandlung des infantilen Glaucoms.

*Albert Meystre.* — Un cas de thrombose des veines hépatiques.

M<sup>lle</sup> *Sophie Mirzoïantz.* — Extraction de la cataracte par lambeau inférieur.

M<sup>me</sup> *M. Potapow-Pracartis.* — Influence de quelques aliments et principes alimentaires sur la quantité et la qualité du suc gastrique.

M<sup>me</sup> *Sophie Razskazow-Morosoff* — La castration pour les fibromyomes utérins.

*Georges Reutter.* — Quelques cas rares de carcinomes.

*Léon Rosenbaum,* — L'état actuel de la question de la prophylaxie de la tuberculose comme maladie du peuple.

*Félix-F. Santschi.* — Recherches sur les parasites des sièges des cabinets d'aisance.

*Charles Wægeli.* — Sur les résultats de l'histéropexie abdominale et de l'opération d'Alexander.

DOCTEURS ÈS LETTRES. — MM. *Robert Fath.* — De l'influence de la science sur la littérature française dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (le roman, la poésie, le théâtre, la critique).

*Jean Skerlitch.* — L'opinion publique en France d'après la poésie politique et sociale de 1830 à 1848.

DOCTEURS ÈS SCIENCES. — MM. *Arthur Bonard.* — Etude pétrographique des roches éruptives du soubassement cristallin des Dents de Morcles, Dents du Midi.

*Joseph Eichler.* — Beiträge zur Kenntniss der Flavinduline.

*Edouard Herzen.* — Les tensions superficielles des mélanges de liquides normaux.

*Gabriel von Hirsch-Gereuth.* — Untersuchung über die Löslichkeit einiger oxalsaurer Salze zwischen den Temperaturgrenzen 0°—100°.

*Paul Mercanton.* — Contribution à l'étude des pertes d'énergie dans les diélectriques.

*H. Muller.* — Über Azoniumverbindungen aus Chlor-methyl — O — Phenylendiamin.

*Georges Rössinger.* — Géologie de la vallée de Laue-nen.

*Mieczyslaw Silberstein.* — Über ein neues Isomeres des Rosindulins.

*Giuseppe Silva.* — Recherches sur la stéréoisomérisation des quimoneoximes.

### Concours et prix spéciaux.

PRIX DE FACULTÉ. — M. Paul Pochon a présenté à la Faculté de médecine un travail sur « l'organe de l'ouïe du chat ». Il a obtenu un prix de 300 fr.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE. — Six étudiants ont présenté des travaux de concours. Tous les six ont obtenu des prix, savoir : M. Maurice Klunge, pour une étude exégétique et critique du livre de Jonas (100 fr.); MM. Charles Curtet (fr. 100) et Maurice Vuilleumier (fr. 110) pour une étude exégétique de l'épître aux Galates; M. Ernest Thilo (fr. 115), pour un mémoire sur l'idée de l'Eglise et de la hiérarchie chez Cyprien; M. Henri Jaccottet (fr. 80), pour un travail sur la notion du royaume de Dieu d'a-

près les synoptiques; M. Robert Chappuis (fr. 100), pour un exposé et une appréciation de la doctrine de la Kenose.

FACULTÉ DE DROIT. — M. Robert Pahud a traité du « referendum financier dans le canton de Vaud » (prix fr. 60).

FACULTÉ DES SCIENCES. — M. Adrien Curchod a choisi pour sujet une question d'astronomie : la détermination de l'heure (prix fr. 110); M. Maurice Paschoud a fait l'histoire du paratonnerre et exposé les idées modernes sur son mode d'action et sur sa construction.

*Bourses.* — Treize étudiants ont reçu une bourse d'étude pour une somme de fr. 2600.

*Discipline.* — La discipline a été satisfaisante.

### **Rapports spéciaux des Facultés.**

FACULTÉ DE THÉOLOGIE. — Aux treize étudiants qui restaient à l'auditoire après le départ de la première volée, sont venus, à la rentrée d'octobre, s'en ajouter treize autres. Sur ces vingt-six étudiants il y avait vingt-un Vaudois, quatre confédérés et un étranger. Durant le semestre d'été, la Faculté a compté vingt-quatre étudiants réguliers, dont vingt Vaudois, trois confédérés et un étranger. Il y a donc eu une légère augmentation sur le précédent exercice. Les cours ont été suivis avec une louable assiduité, et nous espérons qu'ils ne l'auront pas été sans fruit.

Six étudiants ont présenté des travaux de concours (voir plus haut).

Il y a eu au cours des trois sessions d'examens six inscriptions pour l'examen propédeutique, et cinq pour la licence. Quatre étudiants ont subi avec succès l'examen du premier degré; ce sont MM. Maurice Klunge, Albert de Weiss, Etienne Combe et Maurice Vuilleumier. Le diplôme de licencié a pu être conféré à trois candidats, savoir: MM. Gustave Cotty, Louis Bieler et William Genton.

FACULTÉ DE DROIT. — Le rapport de la Faculté de droit pour 1900-1901 doit enregistrer un nombre extraordinaire de faits concernant le personnel enseignant.

M. le professeur Nicolas Herzen, victime d'un accident, a dû être remplacé par M. Erman pendant l'hiver.

M. le D<sup>r</sup> de Tourtoulon a été à son tour forcé d'interrompre son enseignement dès Pâques 1901. Il n'a pu le reprendre qu'en janvier 1902.

En octobre 1900, M. le professeur Pareto, pour se consacrer d'une façon plus exclusive à l'achèvement de travaux scientifiques, donna sa démission. Son départ eût enlevé à la Faculté et à l'Université tout entière un de leurs professeurs les plus marquants. M. Pareto consentit à retirer sa démission à la condition de se décharger d'une grande partie de son enseignement sur un professeur suppléant, M. le D<sup>r</sup> Vittorio Racca, un jeune économiste et sociologue de mérite, collaborateur de M. Pareto dans plusieurs de ses publications.

A la même époque, la Faculté fut éprouvée par la brusque disparition de M. le juge fédéral Soldan. Ancien élève de la Faculté, il lui avait toujours voué un intérêt des plus actifs et, comme son collègue, le regretté juge fédéral M. Morel, il avait bien voulu permettre à nos étudiants de bénéficier de sa haute compétence ainsi que de

son talent didactique remarquable, dans ses cours sur le droit fédéral.

Nous sommes heureux de constater que cette tradition des juges fédéraux faisant des cours libres à la Faculté de droit se continuera en la personne du successeur de M. Soldan. M. le juge fédéral Favey restera attaché à la Faculté, soit par les liens de l'honorariat, soit et surtout par la précieuse collaboration des cours libres qu'il nous a promis de faire sur des chapitres choisis de son ancien enseignement. Il a prouvé de plus son attachement à la Faculté en lui venant en aide de la façon la plus dévouée pour repourvoir la chaire qu'il venait d'abandonner.

Les tentatives d'appel direct n'ayant pas abouti, et la voie du concours paraissant offrir des inconvénients pour cette chaire qui exige la connaissance approfondie de la législation pénale vaudoise et suisse, en même temps que du droit criminel moderne, la Faculté, sur les conseils de M. Favey, proposa au Conseil d'Etat de réserver la chaire à l'un des meilleurs parmi nos anciens élèves, M. André Mercier, avocat et docteur en droit. Mais M. Mercier n'ayant pas encore des titres spéciaux pour le droit pénal, il fut convenu qu'il ne serait nommé professeur qu'après un stage d'un an, qu'il aurait à faire, après avoir acquis, en octobre 1901, son habilitation comme privat-docent de droit pénal. Cet arrangement n'a pu aboutir que grâce à l'obligeance de M. le juge fédéral Favey, qui a bien voulu continuer son enseignement pendant l'été 1901 (et en partie même, jusqu'en juillet 1902, durant le provisoire de M. Mercier).

Peu après la conclusion de cet arrangement, M. le Dr Alfredo Niceforo, jeune et brillant élève de la « nouvelle école » italienne, demande et obtient son habilitation



comme privat-docent de droit pénal et surtout d'anthropologie criminelle.

Dans le cours de l'année, la Faculté a discuté, voté et obtenu plusieurs modifications à son règlement, dont la plus importante — consiste à énoncer expressément que, pour les candidats à la licence en droit qui ont reçu leur instruction secondaire dans le canton de Vaud, la possession du baccalauréat classique est de rigueur, la Faculté estimant (d'accord du reste avec la grande majorité des professeurs de droit suisses, français et allemands) que la culture historico-classique est la meilleure préparation pour l'étude scientifique de la jurisprudence.

La fréquentation de la Faculté durant l'année 1900-1901 a été des plus réjouissantes. En été 1901 elle a atteint, avec 205 étudiants et auditeurs, le chiffre le plus élevé que nous n'ayons jamais eu. Cela grâce à la présence de 131 étudiants de langue — et en majeure partie de nationalité — allemandes.

FACULTÉ DE MÉDECINE. — Les cours de la Faculté ont été suivis pendant le semestre d'hiver 1900-1901 par 183 étudiants, dont 63 dames et pendant le semestre d'été par 170 étudiants dont 64 dames. — 22 candidats dont 7 dames ont obtenu le diplôme de docteur en médecine après avoir subi les examens réglementaires ; 8 d'entre eux étaient munis du diplôme fédéral.

M. le professeur Rabow a obtenu un congé d'une année, à partir du mois d'avril 1901. Il a été remplacé par M. le prof. Bourget et par M. Strzyowski.

M. le professeur Secretan a été empêché de donner ses leçons pour raison de santé pendant le semestre d'été 1901.

Enfin M. A. Roud, prosecteur, a été nommé privat-docent.

FACULTÉ DES LETTRES. — La faculté a eu le plaisir de voir ses forces accrues par l'arrivée de M. Lutoslawsky, privat-docent de littérature polonaise et de philosophie, et de M. Radiguet, qui fait un cours de langue chinoise.

M. Lutoslawsky, ancien professeur à l'Université de Kasan, est connu par d'importants travaux de stylométrie sur Platon, et par de nombreuses publications.

M. Radiguet, élève diplômé de l'école des langues orientales et ancien interprète en Chine, nous apporte son concours au moment où la Chine s'ouvre à l'influence européenne et où l'on peut prévoir qu'elle ne tardera pas à offrir à des jeunes gens actifs et capables, un débouché fructueux.

La faculté est entrée en possession de la salle que l'Etat a affectée à son usage dans le bâtiment de l'ancienne Ecole normale. Cette salle, meublée d'une façon simple et pratique, nous est d'une grande utilité. Les travaux pratiques, pour lesquels étudiants et professeurs sont rapprochés, et dans lesquels la leçon devient un entretien et quelquefois une sorte de collaboration, jouent un rôle de plus en plus considérable dans l'enseignement universitaire des pays voisins. A la salle de conférences de la Faculté des Lettres est annexé un cabinet qui pourra servir de bibliothèque.

Il a été conféré deux diplômes de doctorat et onze diplômes de licence, dont six de licence classique et cinq de licence moderne. Parmi les candidats à ce dernier diplôme, il en est un, M. Küpfer, de Payerne, à qui la commission a eu le plaisir d'accorder la mention « a la satisfaction spéciale de la commission ».

Les cours de vacances ont eu lieu avec le succès habituel. Ils ont réuni 121 participants, venus des pays les

plus divers. Ces cours ont été faits par MM. les professeurs Bonnard, Maurer, Millioud, Rossier, Vallette, M. Taverney, privat-docent et M. André, lecteur.

FACULTÉ DES SCIENCES. -- Les cours de la Faculté des sciences ont été suivis par 215 étudiants pendant le semestre d'hiver et par 182 pendant le semestre d'été.

Le grade de docteur a été acquis par neuf candidats.

L'enseignement de la physique mathématique a été confié à M. B. Mayor, professeur de mécanique théorique.

Les travaux des sections se résument surtout dans celle des laboratoires.

*I. Section des sciences mathématiques, physiques et naturelles.* — Le nombre des étudiants et auditeurs de cette section a été de 61 en hiver et de 67 en été.

Le laboratoire de physique a été suivi par 40 étudiants pendant le semestre d'hiver et par 36 pendant le semestre d'été. Un étudiant, M. P. Mercanton, a achevé pendant cette année la dissertation qu'il a présentée en juin 1901. Le manque de place se fait toujours plus vivement sentir spécialement pour les travaux de laboratoire ; le professeur n'a aucun local à sa disposition pour des recherches personnelles.

Le laboratoire de zoologie et d'anatomie comparée a été fréquenté par 40 étudiants, débutants et étudiants avancés.

Le laboratoire de botanique a été fréquenté en hiver par 21 étudiants, dont 9 pharmaciens et 12 étudiants en sciences ; en été, 12 étudiants, dont 9 pharmaciens, ont travaillé une après-midi par semaine. Les travaux de

détermination des plantes ont été suivis par 30 étudiants ; un étudiant prépare une thèse de doctorat.

Le laboratoire de minéralogie a été suivi par huit étudiants en hiver et quatre en été. Un étudiant y a terminé ses recherches pour un travail de doctorat. Les répétitions de minéralogie ont été suivies par 5 à 6 étudiants. Le matériel du laboratoire s'est accru de livres et de publications ; la collection d'enseignement a pu être un peu augmentée.

Les travaux pratiques au laboratoire de géologie ont été suivis de vingt journées d'excursions sur le terrain ; en outre, un étudiant qui prépare son doctorat a fait 22 journées de travail avec le professeur. Le laboratoire a reçu de M. Renevier le bulletin complet du service de la carte géologique de France ; il a reçu en outre des dons de MM. P. Mercanton, A. Bonard et P. Dutoit.

Une trentaine de membres de la Société géologique de France ont visité en été le laboratoire, à l'occasion d'une excursion en Suisse dirigée par M. le prof. Lugeon.

*II. Section des sciences pharmaceutiques* (Ecole de pharmacie). — L'Ecole de pharmacie a été fréquentée par 19 élèves.

Le laboratoire de chimie a été fréquenté par :

Etudiants en sciences naturelles	11
» en chimie . . . . .	34
» en médecine . . . . .	47
» ingénieurs chimistes .	4
» en pharmacie . . . . .	19
Total	115

Ces chiffres témoignent du développement du labora-

toire de chimie, qui, depuis 1900-1901, n'a plus été fréquenté par les élèves de l'Ecole d'ingénieurs, sauf les ingénieurs-chimistes.

Quatre élèves ont subi avec succès l'examen fédéral de maître pharmacien ; cinq autres élèves, celui de la licence ès-sciences pharmaceutiques. Cinq étudiants ont fait le doctorat en chimie.

*III. Section des sciences techniques.* — Au commencement du semestre d'hiver 1900-1901, le nombre des élèves était de 140 contre 117 en 1899, répartis comme suit : 1<sup>re</sup> année, 50 élèves ; 2<sup>e</sup> année, 33 élèves ; 3<sup>e</sup> année, 27 élèves ; 7<sup>e</sup> semestre, 30 élèves.

Sur 31 étudiants qui se sont présentés aux épreuves finales du diplôme en mars 1901, 25 les ont subies avec succès ; il a été conféré : 13 diplômes d'ingénieur-constructeur ; 3 diplômes d'ingénieur-mécanicien ; 8 diplômes d'ingénieur-électricien ; 1 diplôme d'ingénieur-chimiste.

Vingt-trois étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année ont subi d'une façon satisfaisante au mois d'octobre 1901 les épreuves théoriques du diplôme.

M. P. Hoffet, professeur de mécanique industrielle, a commencé son cours au semestre d'été.

Nous avons eu, par contre, à regretter le départ de M. le professeur Schüle à la fin du semestre d'été, appelé au poste de Directeur du laboratoire fédéral d'essais des matériaux à Zurich et de professeur à l'Ecole polytechnique. M. Schüle, qui donnait le cours de résistance des matériaux, ponts et constructions métalliques, a été remplacé au semestre d'hiver 1901-1902 par M. E. Dommer, ingénieur-chef du service des constructions métalliques aux ateliers de constructions mécaniques de Vevey, ancien élève de l'Ecole, nommé professeur extraordinaire.

Nous avons encore eu à déplorer la démission, pour cause d'âge, de M. Gaudard, qui a occupé pendant trente-cinq ans la chaire de construction et qui a terminé son enseignement à la fin du semestre d'été. A l'occasion de son départ, le Conseil d'Etat lui a conféré le titre de professeur honoraire.

Au semestre d'été, l'Ecole d'ingénieurs est entrée en possession des locaux occupés précédemment par l'Ecole normale des filles, rue du Valentin, soit de : deux salles de dessin, un auditoire, le bureau de la direction et la bibliothèque. La bibliothèque a été installée dans un local formant salle de lecture.

En revanche, deux des salles de dessin occupées dans le bâtiment de l'Ecole de commerce ont dû être abandonnées.

Le cours préparatoire a donné un résultat très satisfaisant. Sur 16 élèves admis en octobre 1900, 11 ont subi avec succès, au mois de juillet 1901, les examens donnant droit à leur admission comme élèves réguliers dans la première année de l'Ecole.

D'après les résultats obtenus au commencement du semestre d'hiver, ces élèves paraissent bien préparés, et la moyenne générale de la première année semble supérieure à ce qu'elle était dans les années précédentes.

L'existence du cours préparatoire se justifie de plus en plus par l'augmentation du nombre d'élèves, qui est de 27 pour l'année courante.

#### POLICLINIQUE DE L'UNIVERSITÉ

Nombre des <i>étudiants</i> au semestre d'hiver 1900-1901	19
»                   »                   »                   d'été 1901 . . .	22

*Consultations.*

Années	Nombre des malades	Nombre des consultations générales	Moyenne des consultations p. jour ouvr.	Vaccinations	Yeux	Gynécologie	Total général des consultations	Moyen général - totale par jour ouvrable
1900	7,182	26,061	84	5665	3,447	1,540	36,713	118
1901	7,795	32,008	103	307	4,322	1,695	38,332	124

*Visites à domicile.*

Années

1900 2,275 à 889 malades.

1901 2,374 » 1007 »

Le service a été fait par deux diaconesses de St-Loup, à la complète satisfaction de la Direction.

*Les dépenses* se sont montées à fr. 14,715.05 (en 1900 à fr. 13,167), y compris fr. 200 de loyer payés à la Commune de Lausanne et fr. 5302.15 (fr. 4301.15 en 1900) pour médicaments et articles de pansements, dont il y a lieu de déduire fr. 2,400 de subside communal. Restent à la charge de l'Etat fr. 12,315.05 (en 1900 fr. 10,767.05), dont il faudrait encore déduire le montant des finances d'inscriptions des étudiants.

Le « *Fonds de bienfaisance* », créé par le Dr Demiéville, a été alimenté par le produit des vaccinations officielles (fr. 1241), par la charité publique et le produit de paiements à la charge de sociétés d'assurances-accidents (fr. 394), plus divers dons en nature. Il a permis de distribuer 2886 bons de bains et douches pour la somme de fr. 893.40, ainsi que des bons de lait, pain, vin et

œufs ; 9 malades ont en outre pu bénéficier d'un séjour à l'Asile de convalescents Boissonnet, à la Sallaz (219.60) et plusieurs autres, d'une cure de convalescence à l'Infirmierie de Rolle (fr. 464.40).

*Dépenses.*

Traitement et entretien des diaconesses	Fr.	2,630	—
Traitement du directeur et des assistants.	»	3,750	—
Loyer . . . . .	»	200	—
Compétence du Directeur, crédit annuel pour instruments . . . . .	»	444	65
Médicaments, objets de pansement. . .	»	5,302	15
Economat (éclairage, mobilier, etc.) . .	»	1,416	95
» fourniture d'articles de pansement . . . . .	»	795	60
Service des bâtiments : réparations, entretien . . . . .	»	175	70
	Fr.	14,715	05
Subside de la Commune de Lausanne pour médicaments et objets de pansement . . . . .	»	2,400	—
Reste . .	Fr.	12,315	05





## ÉTABLISSEMENTS ANNEXES

---

### BIBLIOTHÈQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE

---

Nous pensons qu'il est inutile de rappeler ici les causes qui ont forcé la bibliothèque cantonale à limiter, sous bien des formes, son développement normal. Les locaux actuels ont d'excellentes qualités : air, lumière, soleil ; mais, ils ont le grave défaut d'être exigus. La salle de lecture est mesquine, incommode ; les salles de dépôt débordent, et, bon nombre d'ouvrages peu demandés ont dû être relégués dans les combles ou dans les locaux annexes afin de permettre la mise en place des nouveaux achats. C'est pourquoi la Bibliothèque Bleue, si intéressante par bien des côtés, n'a pas été incorporée et ne pourra l'être qu'après l'installation de la Bibliothèque cantonale dans l'édifice de Rumine. En attendant, elle sera transférée au rez-de-chaussée de l'ancienne école d'application.

#### **Personnel.**

Le personnel n'a pas subi de modification durant l'année écoulée ; il s'est produit un remplacement pour cause de maladie.

### **Cours de vacances.**

Ainsi que cela se pratique depuis quelques années, la Bibliothèque cantonale a mis à la disposition des cours de vacances, durant les mois de juillet et d'août, 400 volumes divers.

### **Bibliothèque de l'Institut de droit international.**

Cette collection, dont on a demandé à la Bibliothèque cantonale de faire l'administration et qui dépose dans l'une de nos salles de livres, en est seulement à son début et ne comprend en tout qu'une centaine de volumes relatifs à des questions de droit international. Le nombre des lecteurs en a été fort restreint.

### **Bibliothèque des sciences naturelles.**

Le service de cette collection annexe a eu lieu conformément à la convention, soit le mardi et le samedi de 1 h. à 3 1/2 h. Il n'y a rien de particulier à signaler.

### **Catalogues.**

Le service de la Bibliothèque espère pouvoir donner au public, durant 1902, un supplément comprenant la période de 1886 à nos jours. Le catalogue méthodique et celui par noms d'auteurs sont terminés ; il ne reste donc plus que la classification par ordre de matière.

Ce travail terminé, il faudra établir un catalogue des brochures et un catalogue raisonné des manuscrits avec leur provenance ; ces deux catalogues n'existent pas à la Bibliothèque.

MOUVEMENT DU LIVRE A LA BIBLIOTHEQUE  
DURANT L'ANNÉE 1901.

a) SERVICE DE CONSULTATION

Mois	Nombre de volumes consultés
Janvier . . . . .	9,240
Février . . . . .	7,580
Mars . . . . .	10,680
Avril . . . . .	9,880
Mai . . . . .	10,480
Juin . . . . .	10,940
Juillet . . . . .	11,000
Août (Revision) . . . . .	—
Septembre . . . . .	10,340
Octobre . . . . .	10,180
Novembre . . . . .	12,780
Décembre . . . . .	12,940
Total des volumes consultés en 1901	116,040

b) SERVICE DE DISTRIBUTION

Mois	Nombre de volumes distribués
Janvier . . . . .	1,159
Février . . . . .	1,162
Mars . . . . .	1,214
Avril . . . . .	1,099
Mai . . . . .	1,195
Juin . . . . .	921
Juillet . . . . .	451
Août . . . . .	573
Septembre . . . . .	676
Octobre . . . . .	1,047
Novembre . . . . .	1,191
Décembre . . . . .	1,238
Total des volumes distribués	11,926

*Livres sortis d'après les lettres du catalogue  
et les désignations qui y correspondent.*

A. Bibliographies et encyclopédies . . . . .	35
B. Mémoires des sociétés savantes; journaux, etc. . . . .	1,204
C. Géographie, voyage, diplomatique, héra- ldique . . . . .	229
D. Histoire ancienne. . . . .	261
E. Histoire moderne. . . . .	510
F. Histoire suisse. . . . .	133
G. Histoire des religions et des superstitions .	250
H. Histoire ecclésiastique suisse . . . . .	26
J. Biographies, mémoires, lettres . . . . .	429
K. Dictionnaires, grammaires, linguistique . .	110
L. Littérature ancienne . . . . .	479
M. Littérature moderne. . . . .	5,668
N. Philosophie, éducation . . . . .	707
O. Sciences mathématiques et militaires . . .	349
P. Physique, chimie, histoire naturelle, etc. .	296
Q. Médecine (le mouvement des ouvrages en dépôt à l'Ecole de médecine ne figure pas ici). . . . .	151
R. Arts, métiers, agriculture . . . . .	160
S. Politique, sociologie . . . . .	266
T. Jurisprudence. . . . .	279
U. Théologie dogmatique . . . . .	212
V. Théologie pratique . . . . .	152
	Total
	<u>11,906</u>
Résumé : Consultation	116,040
Distribution	11,906
Sciences naturelles	3,200
Total général :	<u>131,146</u>

*Liste des journaux vaudois reçus à titre gratuit  
à la Bibliothèque cantonale en 1901.*

Revue de Belles-Lettres. — Helvétia. — Feuille centrale de Zofingue. — Le Jeune patriote. — L'Echo littéraire, souvenir du pensionnat. — L'Educateur. — L'Ecolier suisse illustré. — Journal des Ecoles industrielle et commerciale. — Causeries françaises. — La Revue et son supplément : la Revue du Dimanche. — Le Progrès, journal du Pays-d'Enhaut, avec son supplément : La Récréation. — Le Petit Vaudois. — Le Messenger des Alpes. — Feuille d'Avis du district d'Aigle. — Le Conteur vaudois (2 exemplaires). — Le Démocrate et Feuille d'avis du district de Payerne. — Le Journal de Nyon. — English Echoes for continental circulation. — Bulletin financier suisse. — Feuille des Avis officiels du canton de Vaud. — Gazette de Lausanne. — Nouvelliste vaudois. — Feuille militaire fédérale. — La Tribune de Lausanne. — Feuille d'Avis de Lausanne, avec son supplément : La Lecture du Dimanche. — Le Courrier de Lavaux. — Le Courrier de la Côte. — Journal des Tribunaux. — Annales de jurisprudence. — Semeur vaudois, journal évangélique et national. — Bulletin de l'Union évangélique suisse. — Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles. — Comptes-rendus de la Société vaudoise de secours mutuels. — Moniteur de la Boucherie. — Total avec les suppléments : 36.

*Journaux vaudois non gratuits.*

Le Grütli. — La Revue historique vaudoise. — Journal d'utilité publique. — La Lutte. — Total : 4. — Plusieurs journaux éphémères paraissant irrégulièrement.

*Journaux étrangers au canton  
arrivant gratuitement à la Bibliothèque cantonale.*

Bollettino delle pubblicazioni italiane ricevute per Diritto di Stampa. — Le Devoir; Revue des questions sociales (Guise, France). — Annuaire statistique de la Suisse (Statistisches Jahrbuch der Schweiz). — Publications du Bureau de statistique du Département fédéral de l'Intérieur. — Statistique de la Suisse. — Recensements — Statistique des chemins de fer suisses. — Statistique du commerce suisse avec l'étranger. — Tableau du commerce général de la France avec ses colonies et les puissances étrangères. — Schweizerische Zeitschrift für Gemeinnützigkeit. — Travaux du bureau international des poids et mesures. — Feuille fédérale. — Schweizerisches Bundesblatt. — Feuille officielle suisse du commerce. — Feuille militaire fédérale. — Le Lien vaudois. — Boletín del instituto físico-geográfico de Costa-Rica — Bote der neuen Kirche. — Feuille d'avis de la Suisse romande. — Total : 17.

### **Dons.**

En 1901, la Bibliothèque cantonale a reçu des ouvrages pour lesquels elle exprime toute sa gratitude aux donateurs dont les noms suivent :

Bureau topographique fédéral, Berne. — Commissariat général suisse, Exposition universelle de Paris 1900. — Bibliothèque fédérale, Berne. — Bibliothèque centrale, Berne, service des échanges internationaux. — Inspectorat fédéral des Travaux publics, Berne. — Département fédéral des Chemins de fer. — Bureau fédéral de Statistique, Berne.

Département de l'Instruction publique et des Cultes, Vaud. — Chancellerie d'Etat. — Département de l'Agriculture et du Commerce, Vaud. — Département des Travaux publics, Vaud.

. Gouvernements français; — austro-hongrois; — des Etats-Unis d'Amérique; — Légation suisse de Vienne; — Ministère des Affaires Etrangères, la Haye; — Smithsonian Institution, United State, Amerika.

Staatskanzlei des Kantons Schaffhausen; — Chancellerie d'Etat, Soleure; — Staatskanzlei des Kantons Basel; — Staatskanzlei des Kantons Baselland; — Stadtrath. Schaffhausen; — Bibliothèque cantonale, Zurich; — Stadtbibliothek, Zurich; — Stadtbibliothek, Winterthur; Biblioth. nazionale Vittorio Emamuele, Roma; — Bibliothek Karl Rothschild, Frankfurt a. M.; — Bibliothèque de la Ville de Genève.

Municipalité de Lausanne. — Municipalité d'Yverdon. — Direction des Ecoles normales, Lausanne. — Direction de l'Ecole industrielle cantonale, Lausanne. — Direction de l'Institut agricole, Lausanne.

Administration du Nouvelliste Vaudois, Lausanne. — Administration de la Gazette de Lausanne. — Administration de la Feuille d'Avis de Lausanne. — Administration de la Revue militaire suisse. — Administration du Moniteur de la Boucherie, Lausanne.

MM. H. Schardt, prof., Montreux. — P. Bourgeois, ancien juge, Lausanne. — Georges Bridel, éditeur. Lausanne. — G. Renard, prof., Paris. — Alex. Schenk, prof., Lausanne. — A. Roulier, institut., Grancy. — Const. Borgeaud, col., Lausanne. — L. Blanc, horticulteur, Lausanne. — P. Pochhammer, prof., Lausanne. — James Green, Worcester, United States, Amerika. — Macmillan et C<sup>ie</sup>, Limited, London. — Rychner-Rapin, ingé-

neur, Lausanne. — T. W. Balch, Philadelphia, United States, Amerika. — Hindenburg, avocat, Copenhague. — G. Correvon, juge cantonal, Lausanne. — Ad.-Fr. Ecklin, anc. pasteur allemand, Neuchâtel. — A. Naef, archeologue cantonal, Lausanne. — Maurice Lugeon, prof., Lausanne. — Jules Allain, Paris. — Fr. Secretan, juge de paix, Lausanne. — Librairie Payot et C<sup>ie</sup>, Lausanne. — Gœldi, directeur, Para, Brésil. — E.-S. Dogson, London — Librairie Ch. Delagrave, Paris. — M<sup>me</sup> veuve Godin, Nîmes, France. — MM. E. Chuard, prof., Lausanne. — Moreillon, pasteur, Huémoz. — Serguiewsky, étudiant, Lausanne. — St. Hubert d'Entragues, Clarens. — J. Collioud, anc. institut., Pully. — Ed. Whympfer, London. — J. Gfeller, publiciste, Berne; — Alf. Pingoud, col., Lausanne. — Brunner, prof., Lausanne. — Madame Strahle, Longeraie, Lausanne. — MM. H.-W. Schacht, prof., Lausanne. — Lœwenthal, prof., Lausanne. — E. Renevier, prof., Lausanne. — Paul Jaccard, prof., Lausanne. — Duplessis-Gouret, Lausanne. — L. Vincent, imprimeur, Lausanne. — Margot, directeur, Payerne. — Bonnard, pasteur, Lausanne. — H. Kündig, libraire, Genève. — Ch. Viret-Genton, imprimeur, Lausanne. — Ch. Lerom, Saas-Grund, Valais. — Benda, libraire, Lausanne. — Rossat, prof., Bâle. — Lochmann, ancien chef d'arme du génie, Lausanne. — E. Savary, institut., Chalet-à-Gobet, Lausanne. — H. Blanc, prof., Lausanne. — Klunge, anc. pasteur, Aigle. — Alb. Duplan, Evian. — R.-J. Cuervo, publiciste, Paris. — Ch. Ruchonnet, professeur, Lausanne. — Jean Spiro, avocat, Lausanne. — H. Caviézel, Coire. — H. Lagrésille, France. — A. Chrétien, Villereuse, Genève. — Adr. Borgeaud, imprimeur, Lausanne. — Herm. Chappuis, pharm., Verrières-Suisses, Neuchâtel. — Emile Bonjour, rédacteur,



Lausanne. — Dentan, marguillier, Lausanne. — William Robert, Jongny. — Ch. Bauty, pasteur, Lausanne. — G. Martinet, directeur, Lausanne. — Louis Dupraz, directeur, Lausanne. — Bourget, L., docteur, Lausanne. — J. Chavannes, Mornex. — J. Bonnard, prof. pour les hoirs de feu M. Duperrex.

*Bibliothèque-annexe de l'Ecole de médecine.* — Il est sorti 821 publications, dont 306 pour MM. les professeurs et membres de la Société vaudoise de médecine et 515 pour MM. les étudiants.

La partie de la Bibliothèque appartenant à l'Etat s'est enrichie de 32 volumes. La classification de la « bibliothèque Nicolas », comptant 318 numéros, a été terminée.

Quant à la Bibliothèque de la Société vaudoise de médecine, elle s'est augmentée de 31 livres et 47 brochures donnés et de 38 volumes, résultant des 22 journaux et périodiques auxquels la Société est abonnée.

La collection des thèses compte maintenant 17,265 numéros.

